

# LE BUDGET PRIMITIF de 2006

Le Budget Primitif est un **acte essentiel** dans la vie de la Commune.

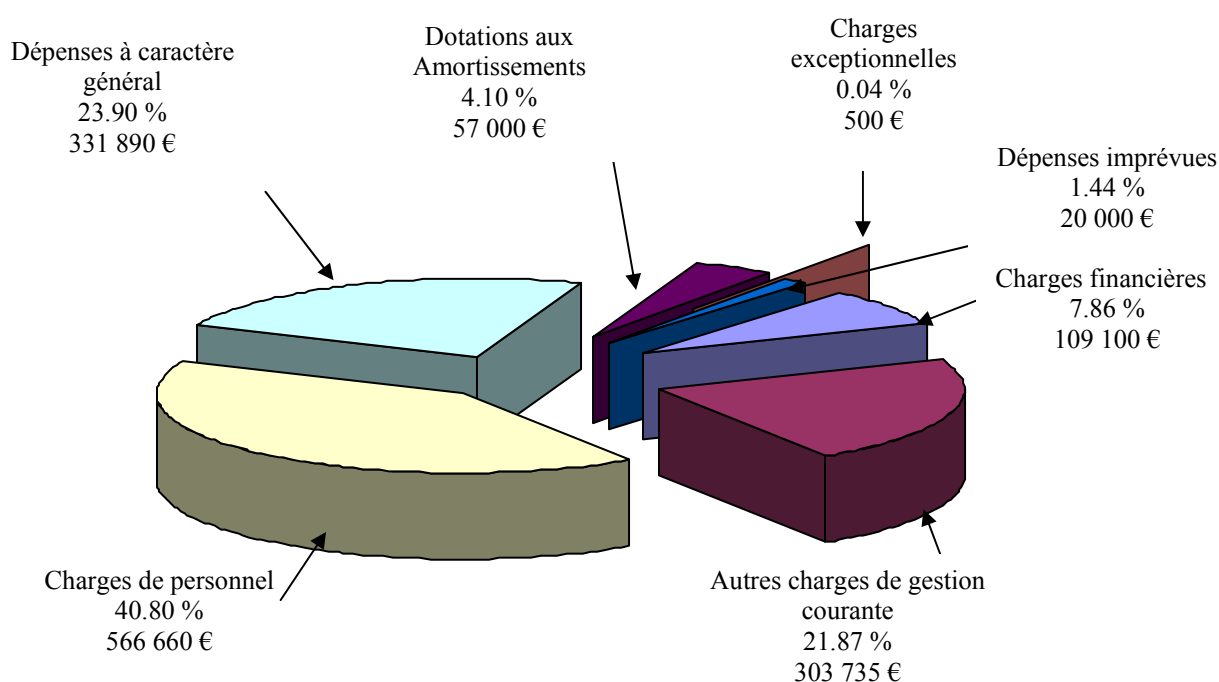
exige d'établir dans un document, l'ensemble des autorisations des dépenses et des recettes prévues pour une année : Le Budget Primitif : programme financier évaluatif.

Parce qu'il s'agit des deniers publics et qu'un certain formalisme est obligatoire dans un souci de protection de l'argent public, la gestion communale

## LES GRANDES MASSES BUDGETAIRES de 2006

Les schémas suivants ont l'avantage de vous présenter d'un seul coup d'œil la répartition des **Dépenses** et des **Recettes** de fonctionnement et d'investissement.

### Répartition des dépenses de fonctionnement BP 2006



**TOTAL DEPENSES**  
**1 388 885 €**

### DIRINON a consacré par habitant

Dirinon a consacré	en 2004	en 2005	Prévision Pour 2006
Charges financières	49,98 €/hab	47,03 €/hab	44,12 €/hab
Dotations aux amortissements	30,71 €/hab	24,78 €/hab	23,05 €/hab
Dépenses à caractère général	120,08 €/hab	139,95 €/hab	134,21 €/hab
Charges de personnel	193,82 €/hab	212,45 €/hab	229,14 €/hab
Autres charges de gestion courantes	116,90 €/hab	130 €/hab	122,82 €/hab

**Les charges financières** (intérêts des emprunts) sont en baisse par rapport aux années précédentes, mais à partir de 2007, elles augmenteront, compte tenu de la construction du nouveau bâtiment (garderie + restaurant scolaire) dans l'enceinte de l'école publique et des aménagements de sécurité obligatoires près de l'école.

Années	Charges financières/ Dépenses de fonctionnement
2004	10,70 %
2005	9,00 %
2006	7,86 %

#### **Les charges de personnel se maintiennent**

Années	Charges de personnel/ Dépenses de fonctionnement
2004	37,60 %
2005	39,60 %

**Les dépenses à caractère général** (tout ce qu'il faut à la commune pour bien fonctionner : papier, carburants, frais de Télécom, contrats d'assurance, de maintenance, entretien des terrains, des bâtiments, des routes, des réseaux...).

Les élus apportent une vigilance particulière sur chaque ligne de ce chapitre.

**Les autres charges de gestion courantes** : ce chapitre traduit un caractère obligatoire. Tout ce qui est inscrit est imposé à la commune. Voici quelques exemples :

. Service d'incendie départemental

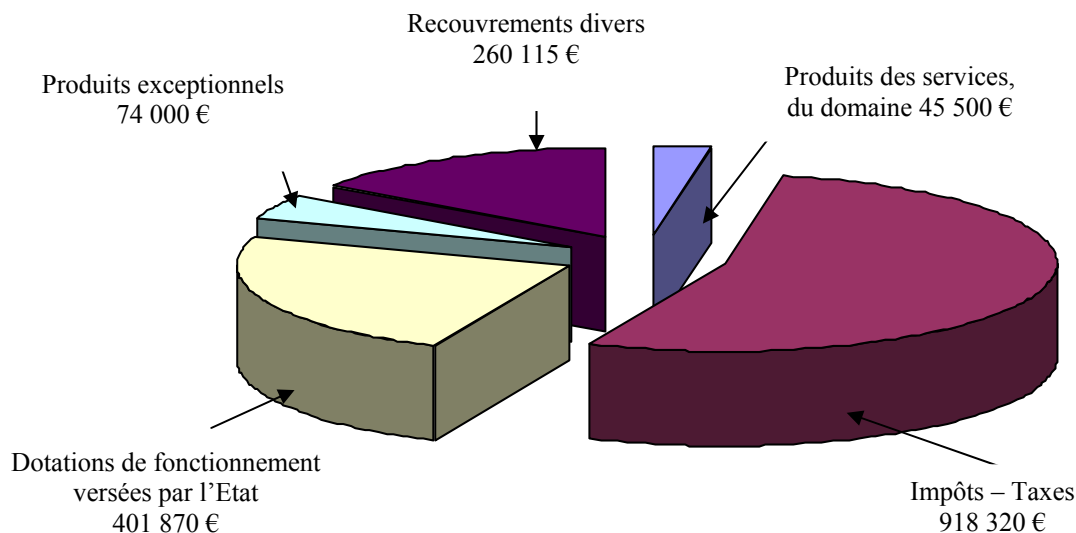
En 2005 : 45.000 € - Prévisions en 2006 : 47.500 € - En 2002 : 36.368 €, soit une augmentation entre 2002 et 2005 de 24 %.

- . Participation à l'école privée Sainte-Nonne : 47.000 €
- . Participation aux écoles primaires extérieures à la commune : 37.000 €
- . Participation à la cuisine intercommunale SIVURIC : 23.000 €
- . Participation CLSH Loperhet : 4.500 €
- . Subvention à la Halte-Garderie Les Mésanges : 24.000 €
- . Subvention aux associations : 35.000 €

La priorité des priorités au plan de la gestion communale consiste à maîtriser les coûts d'exploitation de certains services sur lesquels on peut encore agir car plus de 60 % des dépenses nous sont imposées.

## **Répartition des Recettes de Fonctionnement**

Cinq sources de financement viennent équilibrer les dépenses de fonctionnement



Les recettes progressent moins vite que les dépenses, cela est dû en grande partie à :

- . l'érosion de la Taxe Professionnelle figée depuis 1998
- . la baisse permanente des dotations et subventions versées par l'Etat

Il appartient à la commune de tenir compte de ces réalités budgétaires en s'appuyant sur ses propres recettes :

- . le produit des impôts prélevés sur les ménages (Taxes habitation, foncières) : 486.970 €
- . les revenus des immeubles (MAPA, Lannuzel, location de salles...) : 75.000 €
- . l'excédent du budget de la zone de Lannuzel : 159.000 €

Certaines recettes existent aujourd'hui mais restent aléatoires : excédent de la zone de Lannuzel.

Entre 2001 et 2005 les recettes ont augmenté de 15 % alors que les dépenses ont augmenté de 24 %. Le principal levier que dispose notre commune sur les recettes est bien le produit fiscal.

## EVOLUTION DES TAUX D'IMPÔTS VOTÉS PAR LA COMMUNE

TAXES	TAUX en %						Variation des bases
	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2005-2006
TAXE d'HABITATION	12,99	12,99	12,99	12,99	12,99	12,99	4,59 %
FONCIER BATI	14,99	14,99	14,99	14,99	14,99	14,99	3,63 %
FONCIER NON BATI	35,09	35,09	35,09	35,09	35,09	35,09	- 16,70 %

Cela représentait en 2004 :

- Taxe d'habitation : 80 €/habitant
- Taxe foncière : 87 €/habitant
- Foncier non bâti : 20 €/habitant

Pour nous comparer aux Communes de même strate :

- Taxe d'habitation : 103 €/habitant
- Taxe Foncière : 128 €/habitant
- Foncier non bâti : 17 €/habitant

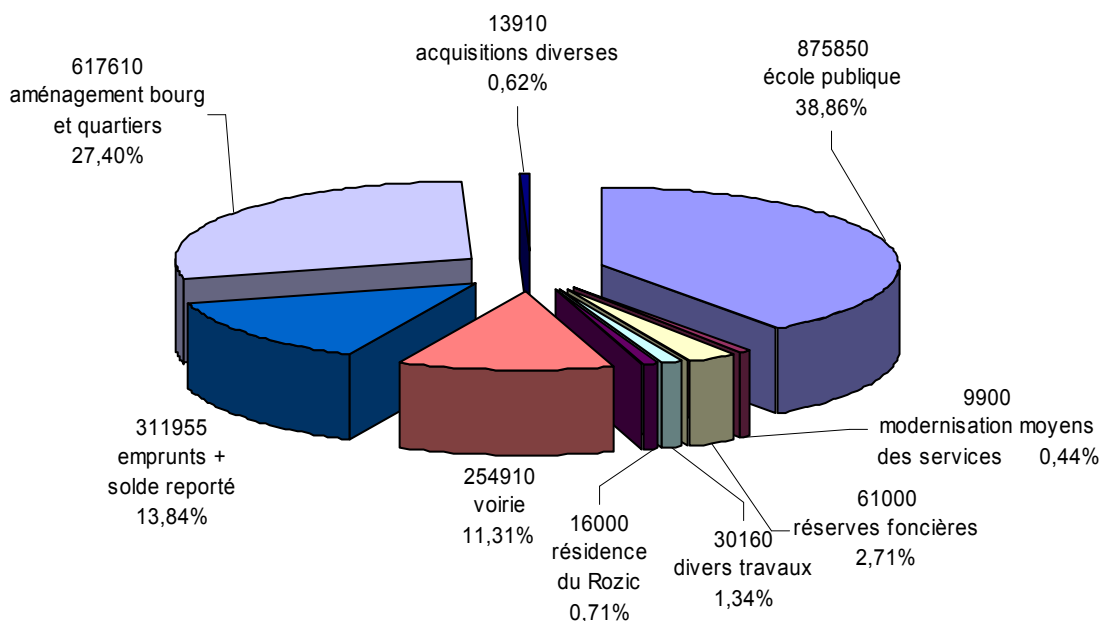
La municipalité a décidé de ne pas augmenter les impôts en 2006 (pourtant chaque année le contribuable paie un peu plus, tout simplement parce que les bases imposées par l'Etat augmentent).

<u>POUR CONCLURE :</u>	TOTAL DES RECETTES	1.699.805 €
	TOTAL DES DEPENSES	1.388.885 €
	<b>Excédent</b>	<b>310.920 €</b>

Ce chiffre représente notre prévision de capacité d'autofinancement. Cet excédent est réinjecté dans l'investissement et doit servir à rembourser en priorité le capital de nos emprunts (311.955 €).

## La Section d'Investissement

Elle s'équilibre en dépenses et en recettes à 2.254.045 €.



En 2005, nous avons projeté de réaliser le bâtiment « garderie, restaurant scolaire ». Ce bâtiment n'a pu se réaliser à cause de tout le formalisme préalable et nous le retrouverons en report en 2006. Si on isole les dépenses liées à ce bâtiment, on peut dire que 97 % des investissements prévus au Budget Primitif 2005 ont été réalisés.

875.850 € seront consacrés à l'école publique entre la construction du nouveau bâtiment, l'acquisition de mobilier, le petit matériel, l'informatique, la photocopieuse.

9.900 € pour la modernisation des moyens des services : informatique à la mairie, mise à disposition d'un ordinateur à l'Ecole Sainte-Nonne.

61.000 € pour l'achat d'éventuelles réserves foncières, si l'opportunité se présente.

1.600 € pour la Résidence du Rozic (changement de fenêtres).

617.610 € pour l'aménagement du bourg et des quartiers (candélabres au Stum, aux Peupliers, Roz Avel et aménagement du quartier de l'Ecole).

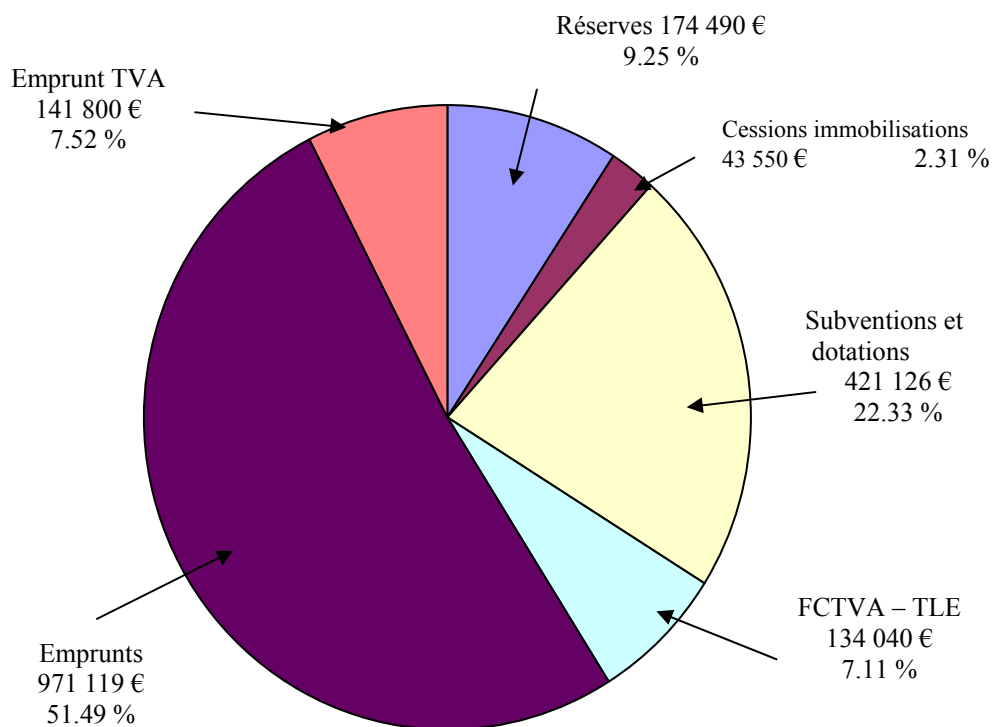
62.750 € pour l'achat de matériel de voirie (tractopelle, arroseur)

311.955 € sont budgétisés afin de rembourser le capital de nos emprunts (300.000 €) et le solde d'excédent reporté.

L'investissement le plus lourd pour la commune est bien sur la création de ce nouveau bâtiment à l'Ecole Publique et tous les aménagements extérieurs obligatoires qui s'y rapportent.

Ce nouveau bâtiment devient indispensable vu le nombre grandissant d'enfants à l'école publique. De plus, si de nouvelles classes sont créées, nous avons la surface nécessaire pour les accueillir sans faire de travaux onéreux.

## Répartition des Recettes d'Investissement



Au vu de nos recettes et si toutes nos dépenses se réalisent en 2006, nous aurions recours à l'emprunt :

. 971.119 € en prêt amortissable sur 25 ans

. 141.800 € en prêt relais pour la TVA

Pour votre info. : le volume d'emprunt au 31.12.2005 était de 2.491.692 €, cela fait 1.015 €/habitant.

Et il faudrait à la commune de Dirinon 10 ans pour se désendetter.

Les principes qui guident notre action budgétaire restent constants, à savoir :

- la maîtrise des coûts de fonctionnement
- l'effort d'autofinancement
- la pression fiscale modérée pour vous dirinonais.

C'est une démarche rigoureuse, réfléchie d'élus responsables des deniers publics.

Le budget est le reflet d'options d'une équipe municipale, la traduction d'un certain nombre d'engagements et le résultat d'un arbitrage entre des intérêts, des exigences, des besoins multiples émanant des diverses composantes du paysage municipal.

*L'Adjointe aux Finances,  
Patricia ABGRALL*

# LE BUDGET PRIMITIF de 2006

Le Budget Primitif est un **acte essentiel** dans la vie de la Commune.

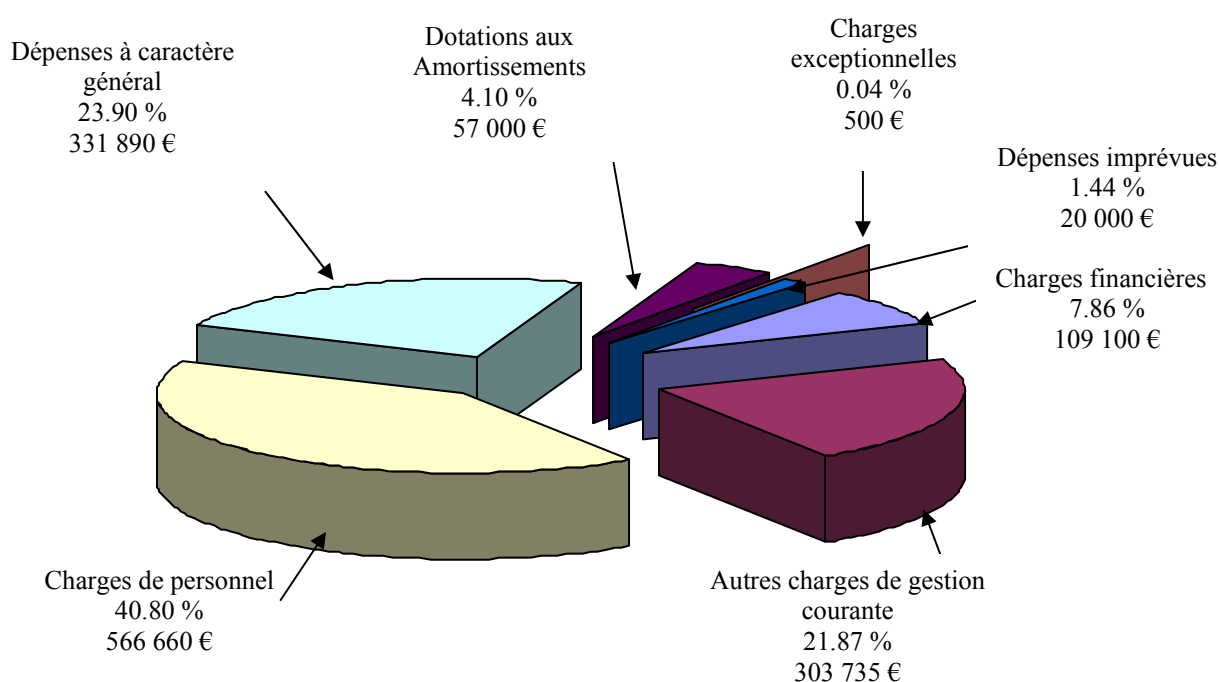
Parce qu'il s'agit des deniers publics et qu'un certain formalisme est obligatoire dans un souci de protection de l'argent public, la gestion communale

exige d'établir dans un document, l'ensemble des autorisations des dépenses et des recettes prévues pour une année : Le Budget Primitif : programme financier évaluatif.

## LES GRANDES MASSES BUDGETAIRES de 2006

Les schémas suivants ont l'avantage de vous présenter d'un seul coup d'œil la répartition des **Dépenses** et des **Recettes** de fonctionnement et d'investissement.

### Répartition des dépenses de fonctionnement BP 2006



**TOTAL DEPENSES**  
**1 388 885 €**

### DIRINON a consacré par habitant

Dirinon a consacré	en 2004	en 2005	Prévision Pour 2006
Charges financières	49,98 €/hab	47,03 €/hab	44,12 €/hab
Dotations aux amortissements	30,71 €/hab	24,78 €/hab	23,05 €/hab
Dépenses à caractère général	120,08 €/hab	139,95 €/hab	134,21 €/hab
Charges de personnel	193,82 €/hab	212,45 €/hab	229,14 €/hab
Autres charges de gestion courantes	116,90 €/hab	130 €/hab	122,82 €/hab

**Les charges financières** (intérêts des emprunts) sont en baisse par rapport aux années précédentes, mais à partir de 2007, elles augmenteront, compte tenu de la construction du nouveau bâtiment (garderie + restaurant scolaire) dans l'enceinte de l'école publique et des aménagements de sécurité obligatoires près de l'école.

Années	Charges financières/ Dépenses de fonctionnement
2004	10,70 %
2005	9,00 %
2006	7,86 %

#### **Les charges de personnel se maintiennent**

Années	Charges de personnel/ Dépenses de fonctionnement
2004	37,60 %
2005	39,60 %

**Les dépenses à caractère général** (tout ce qu'il faut à la commune pour bien fonctionner : papier, carburants, frais de Télécom, contrats d'assurance, de maintenance, entretien des terrains, des bâtiments, des routes, des réseaux...).

Les élus apportent une vigilance particulière sur chaque ligne de ce chapitre.

**Les autres charges de gestion courantes** : ce chapitre traduit un caractère obligatoire. Tout ce qui est inscrit est imposé à la commune. Voici quelques exemples :

. Service d'incendie départemental

En 2005 : 45.000 € - Prévisions en 2006 : 47.500 € - En 2002 : 36.368 €, soit une augmentation entre 2002 et 2005 de 24 %.

. Participation à l'école privée Sainte-Nonne : 47.000 €

. Participation aux écoles primaires extérieures à la commune : 37.000 €

. Participation à la cuisine intercommunale SIVURIC : 23.000 €

. Participation CLSH Loperhet : 4.500 €

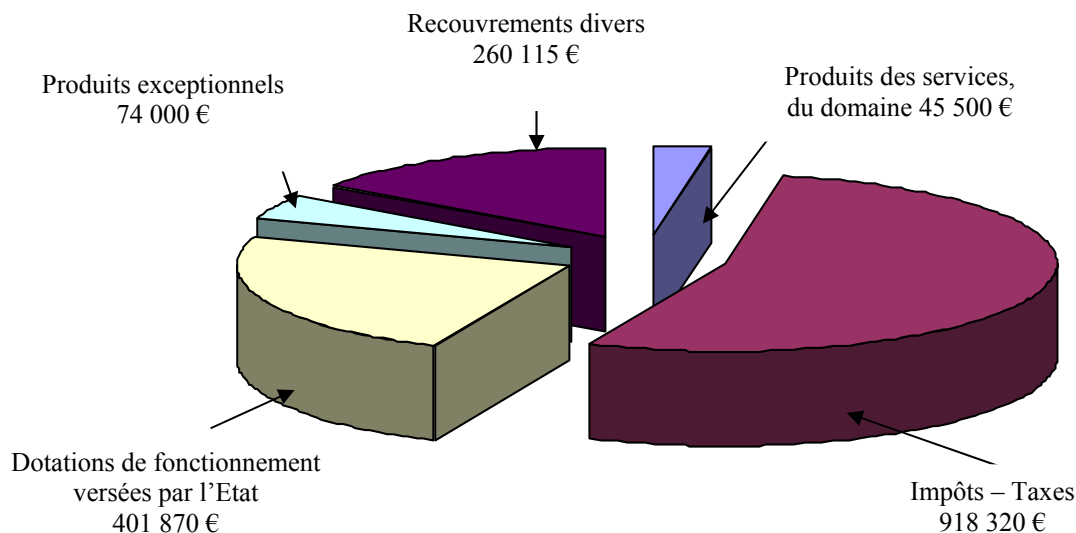
. Subvention à la Halte-Garderie Les Mésanges : 24.000 €

. Subvention aux associations : 35.000 €

La priorité des priorités au plan de la gestion communale consiste à maîtriser les coûts d'exploitation de certains services sur lesquels on peut encore agir car plus de 60 % des dépenses nous sont imposées.

## **Répartition des Recettes de Fonctionnement**

Cinq sources de financement viennent équilibrer les dépenses de fonctionnement



Les recettes progressent moins vite que les dépenses, cela est dû en grande partie à :

- . l'érosion de la Taxe Professionnelle figée depuis 1998
- . la baisse permanente des dotations et subventions versées par l'Etat

Il appartient à la commune de tenir compte de ces réalités budgétaires en s'appuyant sur ses propres recettes :

- . le produit des impôts prélevés sur les ménages (Taxes habitation, foncières) : 486.970 €
- . les revenus des immeubles (MAPA, Lannuzel, location de salles...) : 75.000 €
- . l'excédent du budget de la zone de Lannuzel : 159.000 €

Certaines recettes existent aujourd'hui mais restent aléatoires : excédent de la zone de Lannuzel.

Entre 2001 et 2005 les recettes ont augmenté de 15 % alors que les dépenses ont augmenté de 24 %. Le principal levier que dispose notre commune sur les recettes est bien le produit fiscal.

## EVOLUTION DES TAUX D'IMPÔTS VOTÉS PAR LA COMMUNE

TAXES	TAUX en %						Variation des bases
	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2005-2006
TAXE d'HABITATION	12,99	12,99	12,99	12,99	12,99	12,99	4,59 %
FONCIER BATI	14,99	14,99	14,99	14,99	14,99	14,99	3,63 %
FONCIER NON BATI	35,09	35,09	35,09	35,09	35,09	35,09	- 16,70 %

Cela représentait en 2004 :

- Taxe d'habitation : 80 €/habitant
- Taxe foncière : 87 €/habitant
- Foncier non bâti : 20 €/habitant

Pour nous comparer aux Communes de même strate :

- Taxe d'habitation : 103 €/habitant
- Taxe Foncière : 128 €/habitant
- Foncier non bâti : 17 €/habitant

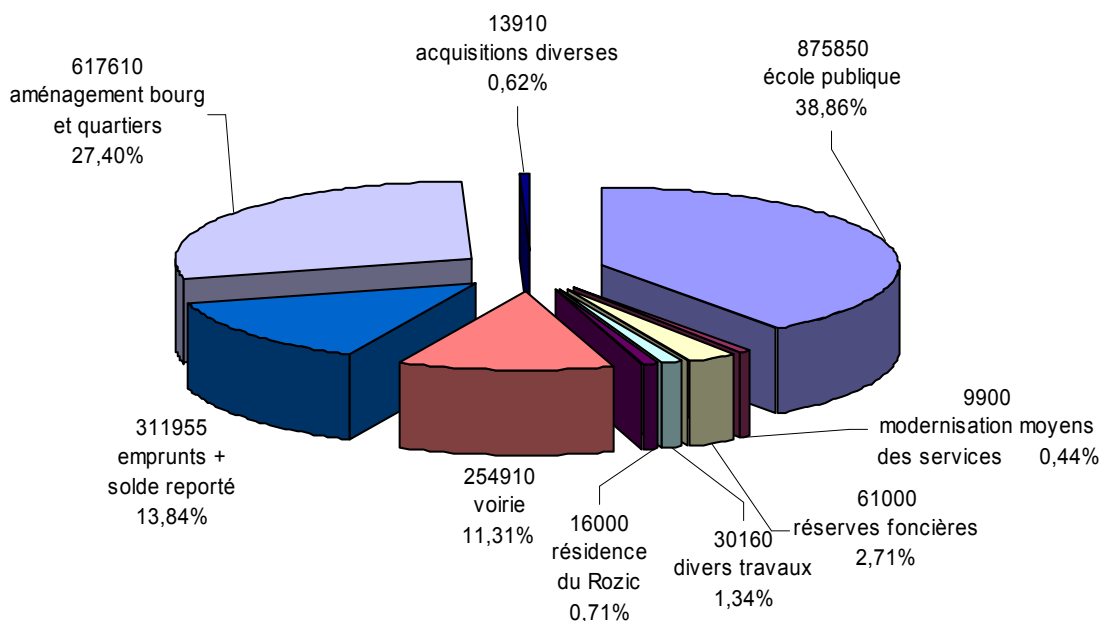
La municipalité a décidé de ne pas augmenter les impôts en 2006 (pourtant chaque année le contribuable paie un peu plus, tout simplement parce que les bases imposées par l'Etat augmentent).

<u>POUR CONCLURE :</u>	TOTAL DES RECETTES	1.699.805 €
	TOTAL DES DEPENSES	1.388.885 €
	<b>Excédent</b>	<b>310.920 €</b>

Ce chiffre représente notre prévision de capacité d'autofinancement. Cet excédent est réinjecté dans l'investissement et doit servir à rembourser en priorité le capital de nos emprunts (311.955 €).

## La Section d'Investissement

Elle s'équilibre en dépenses et en recettes à 2.254.045 €.



En 2005, nous avons projeté de réaliser le bâtiment « garderie, restaurant scolaire ». Ce bâtiment n'a pu se réaliser à cause de tout le formalisme préalable et nous le retrouverons en report en 2006. Si on isole les dépenses liées à ce bâtiment, on peut dire que 97 % des investissements prévus au Budget Primitif 2005 ont été réalisés.

875.850 € seront consacrés à l'école publique entre la construction du nouveau bâtiment, l'acquisition de mobilier, le petit matériel, l'informatique, la photocopieuse.

9.900 € pour la modernisation des moyens des services : informatique à la mairie, mise à disposition d'un ordinateur à l'Ecole Sainte-Nonne.

61.000 € pour l'achat d'éventuelles réserves foncières, si l'opportunité se présente.

1.600 € pour la Résidence du Rozic (changement de fenêtres).

617.610 € pour l'aménagement du bourg et des quartiers (candélabres au Stum, aux Peupliers, Roz Avel et aménagement du quartier de l'Ecole).

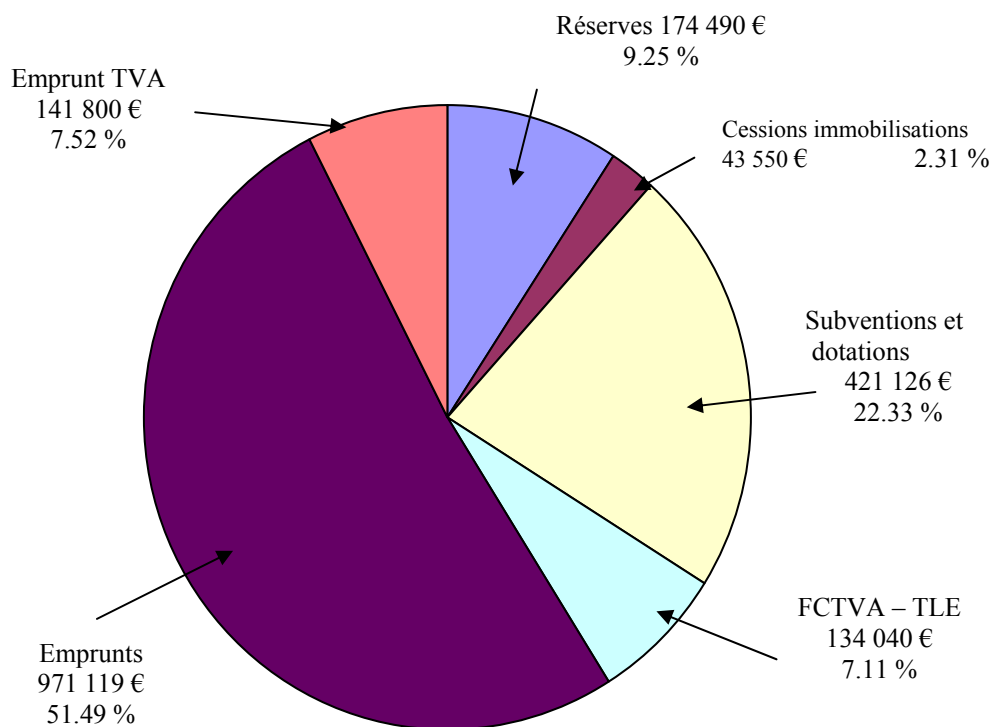
62.750 € pour l'achat de matériel de voirie (tractopelle, arroseur)

311.955 € sont budgétisés afin de rembourser le capital de nos emprunts (300.000 €) et le solde d'excédent reporté.

L'investissement le plus lourd pour la commune est bien sur la création de ce nouveau bâtiment à l'Ecole Publique et tous les aménagements extérieurs obligatoires qui s'y rapportent.

Ce nouveau bâtiment devient indispensable vu le nombre grandissant d'enfants à l'école publique. De plus, si de nouvelles classes sont créées, nous avons la surface nécessaire pour les accueillir sans faire de travaux onéreux.

## Répartition des Recettes d'Investissement



Au vu de nos recettes et si toutes nos dépenses se réalisent en 2006, nous aurions recours à l'emprunt :

. 971.119 € en prêt amortissable sur 25 ans

. 141.800 € en prêt relais pour la TVA

Pour votre info. : le volume d'emprunt au 31.12.2005 était de 2.491.692 €, cela fait 1.015 €/habitant.

Et il faudrait à la commune de Dirinon 10 ans pour se désendetter.

Les principes qui guident notre action budgétaire restent constants, à savoir :

- la maîtrise des coûts de fonctionnement
- l'effort d'autofinancement
- la pression fiscale modérée pour vous dirinonais.

C'est une démarche rigoureuse, réfléchie d'élus responsables des deniers publics.

Le budget est le reflet d'options d'une équipe municipale, la traduction d'un certain nombre d'engagements et le résultat d'un arbitrage entre des intérêts, des exigences, des besoins multiples émanant des diverses composantes du paysage municipal.

*L'Adjointe aux Finances,  
Patricia ABGRALL*